

THAL-Infos

N°38

juin 2015
N°38
juin 2015



Téléphone : 03 88 91 20 87

Fax 03 88 91 20 87

@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- nos finances	p.5
- le PLU	p.7
Les chantiers :	
- le haut débit est là	p.11
- chantiers électriques	p.11
Les échos de la vie municipale:	
- les vœux du maire	p.12
- élections départementales	p.13
- la fête des aînés	p.14
- journée musicale	p.15
- la Gungelstub	p.16
- voyage et culture	p.17
- ASC Brotsch	p.18
- le badminton à Thal	p.19
- les batraciens de St Gall	p.19
- la bibliothèque fait peau neuve	p.20
- le printemps est là	p.21
Nouvelles de nos vergers :	
- entretenons nos vergers	p.22
- attention ravageurs	p.23
Ça s'est passé chez nous:	
- osterputz	p.24
- au revoir	p.25
- projet intergénérationnel	p.26
- fête des voisins	p.27
L'école, hier et aujourd'hui:	
- NAP... on continue	p.27
- Marche et approchants	p.28
- il y a 100 ans les Schulchroniken	p.29
Infos pratiques et diverses :	
- infos en vrac	p.30

Publication

**Dépôt légal
Juin 2015**

**Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :**

**la rédaction d'articles,
les photos...**

**Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos
des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de
nous en excuser par avance.**





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,



Décourageant,
frustrant....

C'est une entame inhabituelle d'un message de maire, elle peut interpeller et étonner : c'est l'objectif recherché.

Depuis 2008 j'essaye, avec l'aide du Conseil Municipal, d'encourager, d'animer et de contribuer ainsi au vivre ensemble des Thaloises et des Thalois, à travers la mise en place d'activités culturelles et festives avec pour philosophie d'échanger, d'écouter et aussi d'avancer ensemble dans des projets futurs.

Les différentes activités entreprises : la Gungelstub, les vœux du maire, la gymnastique douce, le salon du Vin et de la Gastronomie, les cours de cuisine, les soirées voyages, les conférences historiques, environnementales, le rafraîchissement de la bibliothèque, la mise en place des NAP... s'inscrivaient et s'inscrivent toujours dans cet esprit.

Je rappelle que ces manifestations sont proposées avec le concours du Conseil Municipal. Les bénéfices retirés permettent d'assurer le fonctionnement de l'association « Salle Jeanne d'Arc » (chauffage, électricité) et ainsi d'alléger les finances municipales, ceci dans le cadre du bénévolat. Ces différentes manifestations n'ont pas toutes, vocation à gonfler le compte en banque de l'association.

La dernière manifestation en date portait d'un constat : Thal-Marmoutier a dans sa population des musiciens jeunes et moins jeunes, inconnus pour certains, connus pour d'autres, jouant d'instruments variés et parfois insolites. J'ai donc proposé, aux membres de l'association d'organiser un mini-festival de la musique,

proposition qui a eu un accueil enthousiaste chez tous les musiciens contactés (Guillaume Schaefer, Rémy Kalck, Michel Oberlé, Hervé Bour, Yan, Ambre, Joé Lis). Cet enthousiasme a été tempéré du fait d'un maigre public et plus particulièrement Thalois. Pourtant la qualité musicale était présente, agrémentée d'un repas asperges. L'organisation d'une telle manifestation nécessite une logistique conséquente et voir si peu de soutien entraîne forcément découragement et amertume. Aussi plusieurs questions peuvent se poser :

- Est-ce le rôle d'un maire et de son conseil municipal d'animer et de proposer des activités culturelles ou festives ?
- Faut-il continuer à gérer la salle sous une forme associative ou ne vaudrait-il pas mieux confier cette gestion à la mairie et assurer son fonctionnement à travers les impôts locaux, ce qui aurait pour conséquence une augmentation de ces impôts ?

Dans tous les cas, les membres du Comité ont toujours cherché à ne pas concurrencer les Associations dans le choix des manifestations. La transition est toute trouvée pour vous annoncer que le 13 Juillet, il n'y aura pas de manifestation, ni de feu d'artifice, faute d'organisateur. Comme vous avez pu le constater, internet est enfin opérationnel, avec un bon débit, nous sommes donc entrés dans la modernité.

Le chantier du parking derrière la salle Jeanne d'Arc est en cours de préparation. Le choix du maître d'œuvre a été validé. Un groupe de travail au sein du conseil municipal a planché sur sa conception, en tenant compte des besoins exprimés en matière de stationnement, d'aire de jeux et de cheminement. Le tout devant s'intégrer dans une démarche de centre village.

Les vacances approchent et je souhaite à chacune et à chacun de trouver le temps de faire un break, de se ressourcer pour redémarrer la rentrée en pleine forme.

Jean-Claude DISTEL.

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges : versement des aides aux particuliers d'un montant total de 160 € pour 16 arbres.

Sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale – année 2015 : reconduction de l'opération «aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges. »

Convention de prestations de services entre la Communauté de communes de la région de Saverne et la commune de Thal-Marmoutier : portant sur la prestation de service de l'archiviste.

Réalisation d'une étude hydraulique de la rue des Bergers : par l'entreprise SODEREF de Schiltigheim pour un montant de 2.000 € HT.

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2014 : établi par le receveur municipal, Mme Simone FISCHER

Approbation du compte administratif 2014 :

Fonctionnement : résultat excédentaire de 159 456.65 €

Investissement : résultat excédentaire de 82 061.22 €

Fixation du montant des subventions 2015

Maintien des taux d'imposition 2015 :

Taxe d'habitation	13.26%
Taxe foncière (bâti)	14.74%
Taxe foncière (non bâti)	53.91%

Adoption du Budget primitif 2015

Fonctionnement : 488 373,00 €

Investissement : 593 909,87 €



Fixation de la redevance 2015 due par France Telecom pour l'occupation du domaine public : 659,00 €

Modification de palier technique (puissance électrique) de la Salle Jeanne d'Arc :

- Réalisation du tableau électrique tarif jaune, nécessité par l'augmentation de la puissance à 42 Kva, pour un montant de 14.161,78 € HT par SASI de Gamsheim

Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique : notamment pour l'instruction des demandes d'autorisations d'occupation du sol (permis de construire,...)

Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du parking Jeanne d'Arc, d'une aire de jeux pour l'école primaire et d'un terrain de pétanque : attribution du marché au Bureau d'études OTE INGENIERIE sis à Illkirch Graffenstaden. Le taux de rémunération sera de 3,9 % auquel s'ajoute un montant fixe de 3.600 €uros.

Proposition d'un estimateur pour les dommages causés par le gibier rouge aux cultures : M. Clément KOESSLER pour la durée de la location de chasse actuellement en cours et expirant le 1er février 2024.



Mise en place de différents panneaux de signalisation routière :

- rue du Reitweg : un panneau « voie sans issue » à l'entrée de ladite rue
- rue du Reitweg : un panneau interdiction de stationner sur le côté gauche (usine) et un panneau interdiction sur les 2 côtés pour la partie en bout de rue débutant au 2e candélabre
- rue du Couvent : un panneau de signalisation de « cédez-le-passage ».

Les finances communales



Lors de sa séance du 2 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice comptable 2014, ainsi que le compte de gestion établi pour le même exercice par notre comptable public.

D'autre part, la séance du 13 avril a été consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2015, ainsi qu'à la fixation des taux des impôts locaux revenant à la Commune.

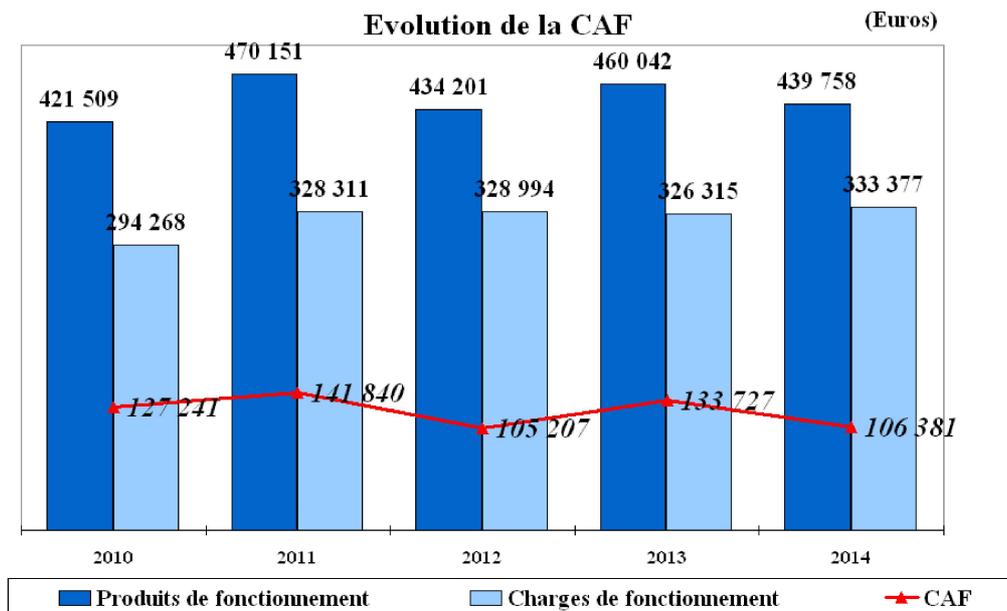
Les procès verbaux afférents à ces délibérations sont reproduits page 4 du présent « Thal-info ».

Le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2014 sont conformes. Il est à noter que le budget de fonctionnement de 2014 a dégagé un **excédent de 159 456 €** (compte tenu d'un report du résultat excédentaire de 2013 de 82 729 €) qui a été affecté à hauteur de 79 456 € au budget d'investissement de 2015, la différence (80 000 €) étant maintenue en réserve.

Le présent article a pour objet de revenir un peu plus en détail sur le budget de fonctionnement et d'investissement de 2015 ainsi que sur l'état des emprunts en cours.

1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2015, en l'absence d'éléments nouveaux, se borne à une actualisation de celui de 2014. Ainsi, son montant global a-t-il été fixé à **488 373 €**.



La CAF (Capacité d'autofinancement) représente ce que la collectivité parvient à dégager de la section de fonctionnement une fois qu'elle a enregistré ses dépenses réelles et ses recettes réelles.

- elle doit en priorité couvrir le remboursement de la dette en capital
- le surplus ou CAF nette est utilisable pour financer l'investissement

La CAF s'établit en moyenne à 122 879€ sur les 5 dernières années.

2° Budget d'investissement

Le montant du budget d'investissement de 2015 s'établit à la somme de 593 909 €.

Ce montant, qui peut paraître important, se décompose ainsi :



Avant-projet sommaire

- Remboursement des **annuités en capital des anciens prêts** pour un montant de 53 288 € ;
- Remboursement du **prêt-relais de 100 000€** contracté en 2014 pour les travaux de la rue Ballerich, en attendant le versement des subventions dont nous avons bénéficié à ce titre ;
- Réalisation du **parc de stationnement à l'arrière de la salle Jeanne d'Arc** ainsi que d'aires de jeux pour nos jeunes et moins jeunes, pour un montant de 335 000 € ;
- Protection des **vitraux de notre église** et travaux d'éclairage pour un montant de 8 500 € ;
- **Salle Jeanne d'Arc** : travaux nécessités par l'augmentation de la puissance électrique et isolation et peinture de la bibliothèque pour une valeur d'environ 33 000 €
- **Rue Ballerich** : solde du décompte définitif pour les travaux réalisés en 2014 de 27 000 €
- Divers autres petits investissements sur les bâtiments, en matériel qu'on peut qualifier de renouvellement normal (achat d'un ordinateur portable, tondeuse à gazon et souffleur de feuilles, ...)

et pour l'acquisition de terrains ;

- Une somme de 15 000 € a été également inscrite en « dépenses imprévues ».

Malgré ce budget d'investissement conséquent, **aucun relèvement des taux communaux** des impôts locaux n'a été décidé. Ces impôts n'augmenteront en 2015 qu'en raison de la revalorisation des valeurs locatives foncières prévue par la loi de finances pour 2015 et suite aux taux (généralement en hausse) fixés par les autres collectivités bénéficiaires (Région, département, ComCom et syndicats intercommunaux).

3° Etat de la dette de notre commune

Le tableau ci-après indique l'état de la dette au budget primitif de l'exercice 2015.

Les travaux décrits ci-dessus au titre du budget d'investissement de 2015 nécessiteront la souscription d'un nouvel emprunt de l'ordre de 250 000 €, qui ne devrait toutefois pas obérer nos comptes.

ETAT DE LA DETTE BUDGET PRIMITIF 2015								
ANNEE	OBJET DE LA DETTE	DUR	TAUX	DETTE OR	DETTE CAPIT	ANNUITE	INTERETS	CAPITAL
				en euros				
2010	Restruct MILLE CLUB	15	2,160%	50 000,00 €	37 432,58 €	3 911,36 €	783,33 €	3 128,03 €
2014	Aménagement rue Ballerich	15	3,040%	180 000,00 €	176 000,00 €	17 183,20 €	5 183,20 €	12 000,00 €
2003	Remb.prêt voirie 2000 EUR	12	0,489%	210 000,00 €	19 659,56 €	19 759,56 €	100,00 €	19 659,56 €
					233 092,14 €	40 854,12 €	6 066,53 €	34 787,59 €
2010	Restruct MILLE CLUB	20	3,36%	170 000,00 €	132 458,51 €	12 819,66 €	4 319,70 €	8 499,96 €
					132 458,51 €	12 819,66 €	4 319,70 €	8 499,96 €
2009	Maison 1 rue ballerich	20	4,35%	200 000,00 €	145 000,22 €	16 108,09 €	6 108,13 €	9 999,96 €
					145 000,22 €	16 108,09 €	6 108,13 €	9 999,96 €
				prêt-relais				
2014	Aménagement entrée village prêt-relais	2	1,30%	100 000,00 €	100 000,00 €	101 300,00 €	1 300,00 €	100 000,00 €
				TOTAL GENERAL				
					610 550,87 €	171 081,87 €	17 794,36 €	153 287,51 €

Le PLU de THAL - Quelques rappels utiles

C'est le 3 mars 2014 qu'a été approuvé le PLU (plan local d'urbanisme) de THAL. Si les dispositions applicables aux constructions nouvelles dans les zones urbanisées ne semblent guère poser de problèmes (en effet les demandes de permis de construire sont élaborées par des hommes de l'art : architectes...), il n'en est pas de même des autres opérations d'urbanisme, pour lesquelles un rappel des dispositions qui leur sont applicables nous paraissent utiles.

Par ailleurs, les dispositions du PLU ne s'appliquent qu'aux **opérations postérieures à son adoption**. Ainsi, l'interdiction des haies de conifères ne s'applique pas bien entendu aux constructions existantes et il n'est pas question, par exemple, de supprimer les haies de tuyas.

Le présent article a pour objet de **rappeler les dispositions particulières** (et obligatoires) **applicables dans certaines zones** (en particulier la nouvelle zone des « 20 mètres » et les zones naturelles). Il s'agit d'un **résumé non exhaustif** qui passe sous silence certaines dispositions relatives notamment aux limites à respecter par rapport à la voirie ou aux limites séparatives entre parcelles ou aux implantations des constructions les unes par rapport aux autres.

Il est ici précisé que le **texte intégral** du règlement du PLU :

- est consultable sur le site internet de la commune ;
- est consultable à la mairie aux heures d'ouverture ;

I. Division du territoire en zones

Le territoire couvert par le PLU est entièrement divisé en zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles.

Le zonage de la commune suit le présent article.

1° Définition des zones urbaines :

Les zones urbaines correspondent à des **secteurs déjà urbanisés** et à des secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

Les différents secteurs et sous-secteurs de la zone U sont définis comme suit :



Ua : il s'agit **des 3 centres anciens** de THAL MARMOUTIER (Thal centre, Schwebwiller, Saint Gall), caractérisés par une structure plutôt traditionnelle. Le bâti relativement dense et volumineux, est souvent implanté sur limite séparative et à l'alignement par rapport aux voies. A l'intérieur de cette zone, le secteur soumis au PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) est réglementé par l'arrêté préfectoral du 26 août 2010 qui est annexé au PLU.

Ub : le secteur Ub correspond aux **extensions intermédiaires entre les centres anciens**. Elle comprend notamment des constructions plus récentes et moins denses que dans la partie ancienne du bourg. Les constructions sont implantées généralement en retrait de l'alignement, sur des parcelles de taille moyenne.



Uc : le secteur Uc correspond **aux extensions intermédiaires entre les hameaux de Saint-Gall et Schwebwiller**. Elle comprend notamment des constructions moins denses que dans la partie ancienne du bourg, implantées en retrait de l'alignement, sur des parcelles plus vastes. Il s'agit d'un espace fortement aéré avec de nombreuses plantations dont les limites parcellaires sont peu marquées.

Ux : le secteur Ux est une zone urbaine où les équipements publics existants permettent le développement d'une **urbanisation principalement axée sur les activités industrielles, commerciales et artisanales**.





Uj : le secteur Uj est une zone urbaine d'une **profondeur de 20 mètres** où les équipements publics existants permettent le développement d'une urbanisation principalement axée sur des activités secondaires (abris de jardin, remises, garages, ...) ou de loisirs (piscine, ...).

2° Définition des zones naturelles (Zones N)

La zone N est **une zone naturelle protégée en raison de son caractère naturel, de sa richesse écologique et de la qualité esthétique des sites et des paysages.**

Elle comprend 6 secteurs :

Nc : secteur à vocation naturelle, faiblement urbanisé dont la constructibilité est limitée.

Nh : secteur intégrant les hameaux et groupes de constructions isolées dont la constructibilité est limitée.

Nf : secteur naturel et paysager à protéger, mais dont le caractère environnemental et forestier permet une occupation du sol mesurée.

Nv : zone naturelle correspondant aux **vergers remarquables**. A l'intérieur de cette zone, les prescriptions suivantes s'appliquent :

-tout arrachage d'arbres fruitiers à hautes tiges doit faire l'objet d'une demande ou d'une autorisation en Mairie, soit par le propriétaire, soit par le locataire.

-tout arbre fruitier à hautes tiges arraché doit être remplacé par un autre arbre fruitier à hautes tiges.

Ni : zone naturelle à **vocation de loisirs**.



Ni : zone naturelle correspondant aux **zones en bordure des cours d'eau et intégrant des ripisylves**. Elle concerne également la zone inondable du Mosselbach intégrée dans le PPRI du bassin de la Zorn et du Landgraben.



Les dispositions particulières applicables aux zones urbaines et aux zones naturelles seront exposées dans le prochain Thal infos.



Département du Bas-Rhin
Commune de THAL-MARMOUTIER

Plan Local d'Urbanisme

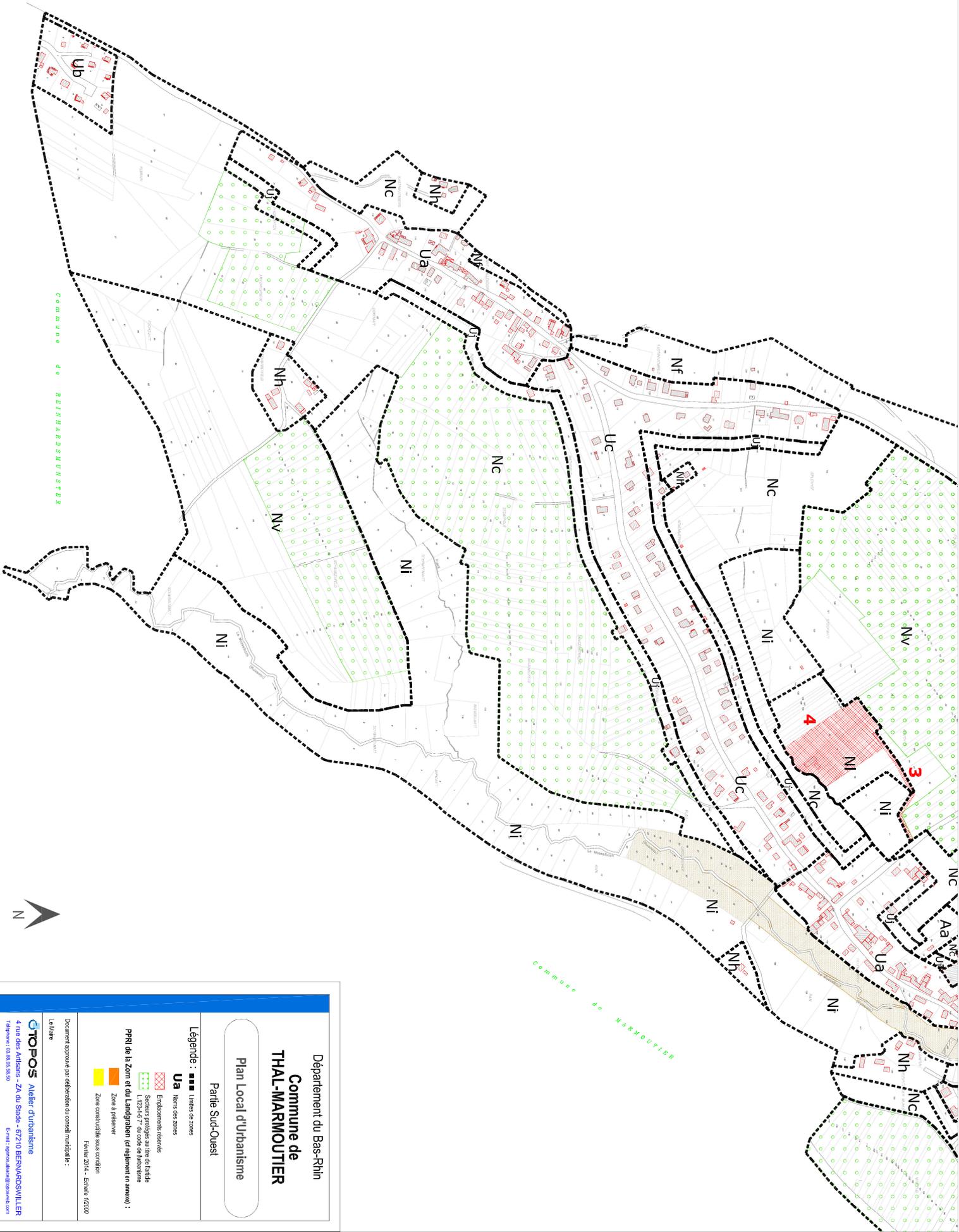
Partie Nord-Est

- Légende :**
- Limites de zones
 - Ua Nom des zones
 - Emplacements réservés
 - Secteurs protégés au titre de l'article L.122-157° du code de l'urbanisme
 - PPRI de la Zon et de Landgraben (cf règlement en annexe) :
 - Zone à planter
 - Zone constructible sous condition

Document approuvé par délibération du conseil municipal le :
 Février 2014 - Echelle 1/2000
 Le Maire



HABEN



Département du Bas-Rhin Commune de THAL-MARMOUTIER Partie Local d'Urbanisme Partie Sud-Ouest	
Légende : ■■■ Trames de zones Ua Noms des zones Endossements réservés Sections protégées au titre de l'article L.123-1-4° 7° du code de l'urbanisme PPRI de la zone et du Landgraben (cf règlement en annexes) : Zone à préserver Zone constructible sous condition	Document approuvé par délibération du conseil municipal : Le Maire TOPOS Atelier d'urbanisme 4 rue des Artisans - ZA du Stade - 67110 BERNARDSWILLER Téléphone : 03.88.16.06.00 E-mail : topo@ateliertopos.com
Février 2014 - Edition 1/2000	

Internet

Ca y est, elle est (enfin !) arrivée...

Nous en avons entendu parler pendant quelques années,
Nous avons aperçu des trous et des rouleaux de câbles apparaître dans le paysage,
Nous avons vu de nouveaux coffrets électriques comme sortis de terre,
Et aujourd'hui ça y est la fibre est arrivée.
Notre patience est récompensée puisqu'il suffit d'un clic et la page internet s'affiche
Nous pouvons enfin employer le mot « surfer » sur le net
Nous pouvons enfin passer plus de 10 minutes sur internet sans avoir l'impression de perdre notre temps
Nous pouvons enfin laisser nos enfants faire leurs jeux sans que l'on entende « ça saccade »
Nous pouvons enfin regarder nos émissions préférées en replay sans avoir à attendre 3 heures avant de les lancer.
Et la liste est encore longue...

Alors oui nous avons dû patienter mais aujourd'hui ça y est, nous sommes récompensés.

Famille HANS

Il est à noter que pour les abonnés « Orange » qui disposent d'une « Livebox » blanche, il est conseillé de l'échanger contre une « Livebox » noire qui permettra un débit nettement plus élevé. (Coût de l'échange, environ 29 €).

Travaux

Travaux d'enfouissement électrique :



Démarrés dès septembre 2014, l'Electricité de Strasbourg a procédé à ces travaux afin de fiabiliser le réseau et ainsi sécuriser notre approvisionnement électrique.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SOBECA, qui malheureusement, les a laissés traîner en longueur, surtout les réfections des trottoirs et même certaines traversées de rues. Malgré nos interventions répétées, nous avons dû attendre courant mai pour voir la pose des derniers enrobés.

Le dernier point à régler, était le dépôt provisoire d'excavation d'enrobés au bac à sel. Ce dépôt a trop duré, il a même été alimenté en éternit et autres déchets par des opportunistes et nous avons dû menacer l'entreprise de porter plainte pour qu'elle débarrasse le lieu. C'est chose faite en date du 17 juin. ...et c'est peu dire qu'il reste encore de l'aérien !!!



Renforcement du réseau à la salle :



Pour améliorer en puissance électrique la salle Jeanne d'Arc et surtout pour éviter que les « fusibles ne sautent » lors de l'organisation de manifestation, des travaux de renforcement du réseau ont été nécessaires, cette fois sous la responsabilité communale. Des tranchées ont été ouvertes au sein de la place devant la salle. De ce fait une nouvelle souscription auprès de ES Energies Strasbourg d'un contrat pour la fourniture d'énergie électrique, en respect avec la nouvelle réglementation, a été indispensable à l'issue des travaux de passage à la puissance de 42 Kva. Ce contrat, en remplacement du Tarif Bleu existant, reprend les conditions de fonctionnement d'un Tarif Jaune, conformément à l'étude et aux préconisations qui ont été réalisées. Durée d'engagement de 36 mois.

Les vœux du Maire



C'est devant une nombreuse assemblée que Jean-Claude Distel, soutenu par sa nouvelle équipe, a pris la parole. Le maire a notamment rappelé la conjoncture économique actuelle, somme toute assez difficile. Et fait le bilan de l'année écoulée, notamment en termes de travaux.

La rue Ballerich a connu en 2014 un nouveau lifting, aux abords du home Saint-Joseph ont été installés des ralentisseurs. La salle des fêtes Jeanne-d'Arc, qui connaît une hausse de fréquentation, a retenu quelque peu l'attention de la municipalité. Le souhait a été émis de réaliser une petite opération d'économie d'énergie substantielle, en ce sens où l'usage des ampoules a été abandonné en faveur des leds. Les problèmes de puissance électrique seront résolus. « Nous allons unir nos réflexions sur l'éclairage public, domaine de consommation non négligeable, afin de réaliser là encore des économies », déclare-t-il. « Nous avons encore investi l'année passée dans l'élaboration d'une stèle au monument aux morts, inaugurée le 11 novembre dernier, en l'honneur des soldats tombés pour la France lors des deux grandes guerres », poursuit M. Distel, et de finir en se tournant vers l'avenir et ses projets en devenir : « Les membres de la bibliothèque ont émis le souhait de rénover le local. Nous en profiterons très certainement pour isoler les plafonds. Nous prévoyons également de nous occuper du parking à l'arrière de la salle des fêtes, et de la rue des Bergers. Il y aura aussi le parking du centre des soins à finir, puisqu'il y a actuellement un accès provisoire. » Après avoir énuméré les dates importantes à retenir en terme de manifestations au courant de l'année, il a fait un petit clin d'œil aux nouveaux arrivants dans sa localité.



D'autre part, M. Distel a rendu un chaleureux hommage à Mme et M. Berret, un couple de villageois qui ont contribué à l'embellissement de l'ancienne forge grâce à l'exposition de leur crèche de Noël réalisée en tricot.

À l'issue de la cérémonie officielle des vœux, tous se sont retrouvés pour partager le traditionnel verre de l'amitié, agrémenté de la toute aussi traditionnelle galette des Rois.

Elections départementales



1 ^{er} Tour	Nb	% inscrits	% votants	candidats	Nb	%
Inscrits	649			V. Joron / P. Kleinklaus (FN)	99	29.38
Abstentions	297	45.76%		M. Haemmerlin (UMP) / D. Rouach-Neymann (DV)	81	24.04%
Votants	352	54.24%		T. Carbiener (UDI) / M. Eschlimann (DVD)	66	19.58%
Blancs	9		2.56%	J-M. Lorber / C. Stamm (UL)	49	14.54%
Nuls	6		1.70%	N. Palmier / J. Scharsch (EELV)	40	11.87%
Exprimés	337		95.74%	N. Palmier / J. Scharsch (EELV)	2	0.59%

2 ^{ème} Tour	Nb	% inscrits	% votants	candidats	Nb	%
Inscrits	649			T. Carbiener (UDI) / M. Eschlimann (DVD)	215	65.95%
Abstentions	299	46.08%		V. Joron / P. Kleinklaus (FN)	111	34.05%
Votants	350	53.92%				
Blancs	14		4%			
Nuls	10		2.86%			
Exprimés	326		93.14%			



Repas des aînés

Repas des aînés,

- Faudrait-il renommer cette journée ?
- Repas de partage sans parler de l'âge ...

Journée conviviale et récréative quel que soit votre âge.....

65 ans, ce n'est pas un âge mais autour d'un repas quel que soit votre âge...

le plus important n'est-ce pas le partage ...

Ne peut-on s'autoriser (à 65 ans), à accepter une invitation pour un repas, avec les personnes d'un certain âge qui sont les mémoires d'un village...

Nous étions bien moins nombreux cette année...les plus aînés prennent de l'âge...et faut-il croire que les jeunes aînés ne croient plus au Part'âge ?

Pour le partage, il n'y a pas d'âge !

...Et voici quelques réflexions d'invités :

« -Une des meilleures journées de l'année...pouvoir encore se parler...se souvenir...revenir sur des anecdotes de notre jeunesse...

-Une journée dense en rencontre même un cours instant

- MERCI, MERCI pour toutes les attentions, repas, animation musicale, cadeaux...des fleurs aux mille couleurs ...comme les couleurs de cette journée. Vous nous avez gâtés ! »

Et oui, c'est pourtant toujours avec beaucoup de joie et dans la bonne humeur que les aînés de Thal-Marmoutier répondent à l'invitation de la commune.

Moins nombreux que d'habitude, ils étaient toutefois plus de 80 participants, ils ont pris place autour des tables agréablement garnies avec de belles fleurs printanières.



Le premier magistrat n'a pas manqué de les saluer et, avant de leur souhaiter bon appétit, leur a exposé longuement les travaux en cours et à venir, mais aussi les difficultés actuelles à trouver l'argent pour mener à bien les nombreux projets nécessaires à l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble des citoyens de la commune.

Les convives ont ensuite apprécié l'excellent repas servi par les membres du conseil municipal et l'ambiance musicale assurée par le duo Guillaume Schaefer et Pierre Alain Widemann. Leurs chansons françaises, mais également alsaciennes tirées du répertoire traditionnel, résonnent encore aux oreilles de nos anciens, tout en leur rappelant leur jeunesse pas si lointaine.

Pour finir dans la bonne humeur, deux magiciens (un jeune, l'autre issu de l'assemblée) se sont lancés des défis aux cartes pour le plus grand bonheur des invités. Après ces moments de pur plaisir il a fallu bien se résigner à se quitter, mais en se promettant évidemment de revenir l'an prochain.



Journée musicale...

avec les jeunes talents de la commune



Cette fois, ce sont les jeunes gens qui ont répondu à notre appel...

-Interpréter des morceaux de leur choix....

-Jouer en public.....

-Etre encouragé...il n'en fallait pas plus...ils étaient nombreux à soutenir cette animation ; 2-3 réunions plus tard un beau programme musical était mis sur pied !

L'équipe bénévole de l'Association Jeanne d'Arc proposait alors de compléter cette journée par un repas « Asperges à volonté »...

Cette journée s'annonçait riche en musiques : cornemuse, flûte traversière, clavier, guitare !

Chansons françaises, alsaciennes et morceaux en anglais... De quoi satisfaire un public ...sauf que du public il n'y en avait pas... Les sympathisants de l'Association étaient présents comme à chaque fois que nous proposons une animation, mais cela n'est pas suffisant pour garder l'équilibre financier de la salle !

L'équipe des bénévoles prend sur son temps libre pour toutes les manifestations, mais sans le soutien des habitants, elle risque de ne pas continuer à faire des efforts ... Si la gestion revenait à la commune, le coût du fonctionnement de la salle serait reporté sur nos impôts locaux...

Mais revenons sur cette journée musicale : C'est donc une demi-douzaine de groupes de la commune qui ont enflammé la salle.



Le duo W & S fait partie des têtes d'affiches, puisque Guillaume Schaefer vit dans la commune. Il n'y a pas qu'à Brême que l'on trouve des musiciens. À Thal-Marmoutier, 780 habitants, il y en a suffisamment pour monter un festival. On démarre avec de la musique écossaise et de la musique folk avec Michel Oberlé et sa cornemuse, accompagnés de la famille Lis, dont les membres (Jan, Ambre et Joey) sont tous musiciens. Jérôme Libner prend le relais (clavier et guitare). Guillaume Schaefer et Pierre-Alain Wideman proposent

leurs reprises de chansons françaises, pour ce qui s'annonce comme un très bon moment, le duo W & S étant connu et apprécié dans le secteur.



Après les asperges de midi, Michel Oberlé et la famille Lis remontent sur scène avant de laisser la place, à Hélène François, pour des sonorités jazz. L'organiste Rémy Kalck joue avec Michelle Zuber, pour un moment d'improvisation, comme ceux qui font le bonheur des fidèles des « Nuits du piano » de Saverne.

En milieu d'après-midi, l'ambiance vire au rock avec le pianiste Hervé Bour, qui fait partie du groupe Diving Stone, spécialisé dans les reprises du répertoire rock et pop des années 1980 à nos jours (Queen, Téléphone, Bashung, Muse...). Après un second interlude de Jérôme Libner, c'est justement Diving Stone qui conclue la journée avec ses fameuses reprises.



Prochaine manifestation : Un repas « choucroute royale » le dimanche 18 octobre avec orchestre et tombola

Nouvelles de la Stub



L'association se porte bien, le nombre de ses membres est stable... Les activités sont toujours très suiviesles goûters sont incontournables tout comme les nombreux gâteaux que nous dégustons à chaque fois et pour finir la saison en beauté nous avons partagé un repas en nous rendant à Willgothem à « l'Oie Gourmande ». Nous avons apprécié le menu mais également la belle décoration alsacienne, riche en vaisselle, meubles, tissus... Au final, une très belle journée.



Les soirées « voyages »

Ces trois dernières années la bibliothèque invitait à des soirées voyages. En cette quatrième année, c'est l'Association Jeanne d'Arc qui a pris le relais, en proposant également des soirées culturelles.

La Marche de Marmoutier



Il y avait beaucoup de monde lors de la 1^{ère} soirée culturelle à l'occasion de la conférence sur le thème de « La Marche de Marmoutier » animée par Daniel Peter, président de la société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs. Le conférencier a retracé l'évolution de la population de la Marche de Marmoutier, territoire partagé entre quatre co-seigneurs dont le duc de Lorraine, les Ribeaupierre, les Wangen de Geroldseck et le comte de Hanau-Lichtenberg. Ceux-ci, animés d'une forte volonté de contrôle démographique, ont appliqué lors de la deuxième moitié du XVI^e siècle, une surveillance intensifiée des candidats à l'immigration avec des règles strictes, refusant au passage les étrangers d'origine welsche autrement dit francophones. Mais ces règles seront assouplies et, au début du XVII^e siècle, on constate que le nombre d'habitants est quasi multiplié par quatre entre 1605 et 1625, d'où un besoin croissant de terres de culture donnant lieu à de sévères rivalités. Les guerres de Trente Ans et de Hollande vont quant à elles rompre l'équilibre démographique avec un déficit humain important.

À l'issue de la conférence, l'historien a pu répondre à de nombreuses questions, concluant ainsi une première soirée culturelle cordiale avant le prochain rendez-vous ayant pour thème l'Andalousie.

L'Andalousie

Edith et Jean-Marie Freund, deux parfaits globe-trotters retraités, étaient de retour à THAL, pour présenter l'un de leur merveilleux périple, à savoir l'Andalousie. D'ailleurs, pourquoi avoir choisi cette destination ? « Nous adorons parcourir divers pays » confient nos voyageurs chevronnés. « Pour le coup, l'aspect historique de ce lieu nous a beaucoup intéressés », poursuivent-ils.

De ce voyage de 3 semaines réalisé en 1999, ils ramèneront une multitude de diapositives, les unes plus magnifiques que les autres et que le couple projette en fondue enchaînée agrémentée d'une bande sonore. Un travail artisanal de très grande qualité...l'appareil photo numérique et l'ordinateur n'étaient pas encore aussi performants que de nos jours.



Le mont St Odile



La dernière soirée conférence avait pour thème le mont Sainte-Odile et la sainte femme qui donna son nom au lieu. Michel Vogt, écrivain et historien, présentait son ouvrage « Sainte Odile, princesse de lumière ».

Devant une belle assistance, le conférencier a rappelé en préambule l'histoire du mont. Haut-lieu mystique et spirituel de l'Alsace à 750 m au-dessus de la plaine, il est fréquenté dès l'époque celte et le plateau sommital est ceint d'une muraille de 11 km, le « mur païen ».

Par un texte lu et même interprété, agrémenté d'une documentation photographique personnelle de haute tenue, Michel Vogt a passionné un auditoire fourni qui a débattu et questionné longuement avec l'auteur en fin de conférence sur la personnalité supposée de la sainte et son culte qui se perpétue encore aujourd'hui sur les hauteurs de l'antique « alti tona » comme, insiste l'auteur, « un point d'acupuncture sur la terre d'Alsace ».

Nouvelles du Foot

Tournoi de belote :



Inscrit dans le calendrier des tournois de belote à ne pas manquer, celui de l'A.S.C. Brotsch affiche complet à chaque édition. Cette année, des joueurs ont dû être refusés tant la manifestation est convoitée. Un succès populaire qui n'est plus à démontrer, il faut dire que les bénévoles de l'association, emmenés par Marc Schall président, n'en sont pas à leur premier coup d'essai. De mémoire d'anciens on frôle la trentième édition.

Les aficionados de cartes n'ont pas tardé à s'attabler afin de lancer les premières entames selon une organisation définie en trois manches de 20 jeux avec tirage au sort. Les parties ont été âprement disputées avant de profiter d'une bonne petite pause avec knacks et boissons, l'œil porté sur les nombreux lots trônant sur un étal au fond de la salle.

Particularité propre à l'A.S.C. Brotsch : chaque joueur remporte un prix. « L'ambiance particulière et les nombreux prix proposés contribuent au fait que je revienne à chaque fois jouer ici », relève Stéphane originaire de Saverne confirmant ainsi une notoriété de cette manifestation bien installée dans le secteur.

Loto :

Ils étaient plus de 250 joueurs à avoir fait le déplacement, parfois de loin, attablés dans une salle Jeanne d'Arc comble, attentifs à l'annonce des numéros gagnants, sur des cartons à une, deux ou trois lignes. Animée par Christiane Beck, cette manifestation a une fois de plus renoué avec le succès, les prix sous forme de bons d'achats, téléviseur LCD, et autres tablettes tactiles ou machine à laver n'y étant pas étrangers.

Mais c'est incontestablement une ambiance conviviale servie par Marc Schall, président du club local, et son équipe qui ont mis les bouchées doubles afin de parfaire cette soirée, qui est à l'origine d'une fréquentation devenue désormais habituelle. « J'aime revenir jouer à Thal-Marmoutier chaque année, les membres sont sympas et les prix très attrayants », indique René passionné des lotos.



Feu de la St Jean :



Autre manifestation incontournable avant les vacances : le feu de la St Jean...D'année en année les footballeurs, épaulés par les entreprises locales spécialisées dans le travail du bois, font preuve d'originalité lors de la confection du bûcher. Malgré une météo capricieuse, le public a répondu par une forte affluence. Ce soir-là c'est aussi bal champêtre. Allumé au moment du solstice d'été, le bûcher draine toujours une foule nombreuse, qui après avoir pu déguster tartes flambées, pizzas et grillades, prend plaisir à admirer, jusque tard dans la nuit, ses flammes qui s'élancent dans le ciel de l'été et ramènent un peu de chaleur. Ce sont les sapeurs-pompiers locaux et ceux d'Otterswiller qui ont sécurisé les abords du feu. Dès à présent, nos footballeurs vous donnent rendez-vous pour leur **15^{ème} brocante dans les rues de THAL, dimanche 12 juillet.**

Badminton Club de Thal

Ils l'ont fait !!!



Après être passé pas loin la saison dernière, l'équipe 4 du BCT amenée par le capitaine Bertrand CHAUMANDE, finie champion avec une seule petite défaite en Division 4. Un grand bravo à tous les membres de cette équipe et on compte sur eux pour faire une belle impression en Division 3.

Pour les 3 autres équipes, la saison fut un peu plus compliquée, l'équipe 2 & 3 évoluera à nouveau en Division 2 et l'équipe 1 évoluera en Division 1. Un grand bravo également pour tous les jeunes présents sur le circuit jeunes.

L'équipe 4 de gauche à droite:

Audrey, Sébastien, Maryline, Marie -Pierre, Didier, Joël Bertrand, Christian, Patrice et Amaël.

Le club du Badminton Club de THAL remercie ses partenaires et toutes les personnes présentes à nos diverses manifestations annuelles, sans qui, ils ne seraient pas possible de poursuivre l'aventure.



1er Dimanche Cochonnille



4ème soirée Moules Frites

On vous donne rendez-vous à tous dès Septembre pour une nouvelle Saison dont les créneaux sont inchangés:

- **Lundi 18h30-20h créneau jeunes encadrés à partir de 8-9 ans**
- Lundi 20h-23h créneau compétition et match
- Mardi 20h-23h créneau loisir ouvert à tous, n'hésitez pas à venir essayer
- **Mercredi 14h-16h créneau jeunes encadrés à partir de 8-9 ans**
- Vendredi 20h-23h créneau compétition et loisir et matchs

Les batraciens de St Gall



Cette année il a été à nouveau décidé de protéger la traversée des batraciens. C'est ainsi qu'Hervé BOUR a déclaré à Alsace Rapace avoir collecté à THAL MARMOUTIER, face au 39 rue du Hirschberg, les amphibiens suivants :

612 crapauds communs : 24 grenouilles rousses : 11 tritons femelles

Période : du 8 mars au 10 avril 2015.

Les « couples » n'ont pas été comptés, mais ils ne représentaient pas loin de la moitié des crapauds collectés. Une migration tardive, par rapport aux années précédentes.



La bibliothèque fait peau neuve



Après quatre mois de fermeture pour rénovation, la bibliothèque a rouvert ses portes courant mai. Et c'est avec impatience et plaisir que les lecteurs jeunes et adultes ont gravi les marches pour découvrir les locaux rénovés par nos employés municipaux. « C'est plus clair ! », « c'est plus grand ! », ont été les réflexions des uns et des autres, d'autant plus que la comparaison était facile puisque le côté adulte ne sera refait que l'hiver prochain et donc est resté en l'état.

Le travail de rénovation s'est avéré long, car le toit a été isolé par la même occasion et il a fallu démonter les planches une à une en les numérotant afin qu'elles retrouvent leur place initiale à la remise en place. Plafond et murs ont été repeints en blanc afin d'augmenter la clarté des lieux et l'ancien éclairage par spots, mal adapté à une bibliothèque, a été remplacé par des lampes « led » très lumineuses, à la grande satisfaction de tous.

A la fin des travaux, l'équipe de bénévoles armée de balais, seaux, chiffons a procédé à un nettoyage en profondeur des locaux. C'était aussi le moment idéal pour faire l'inventaire du fonds propre à la bibliothèque.

Après cette longue période de fermeture, lecteurs et bénévoles ont été ravis de se retrouver dans ce lieu de culture et de retrouver leurs habitudes de lecteurs.

Par ailleurs, la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) propose depuis peu de réserver des livres en ligne à condition d'être

inscrit à la bibliothèque locale. Ils sont livrés par un système de navette mensuelle. Les bibliothèques ont la possibilité de compléter leur fonds propre par des documents de la BDBR qui offre un catalogue multimédia très riche, avec de nombreuses nouveautés.

Alors... n'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir ce lieu convivial rénové et sa collection d'ouvrages jeunes et adultes. Vous pouvez aussi consulter les ouvrages sur place ou passer un moment récréatif en compagnie de vos enfants qui adorent se plonger dans les nombreux ouvrages de jeunesse mis à leur disposition.

L'équipe des bénévoles se fera un plaisir de vous accueillir et de vous guider. Alors à bientôt... et en attendant « Bonnes Vacances » !

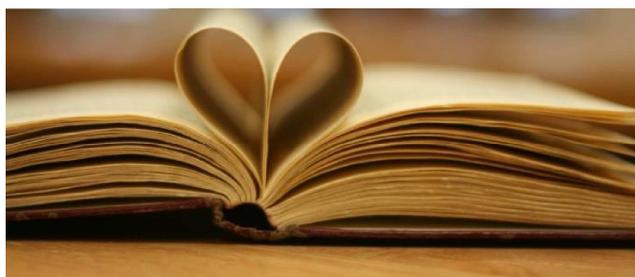


Heures d'ouverture :
Mercredi 16 h à 18h
Jeudi 16 h à 18 h 30

*Attention : Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est uniquement ouverte
jeudi après-midi de 16h à 18h30*

Tél : **03 88 71 15 11**

Mail : bibliothal@orange.fr



Le printemps est de retour !

Le printemps est de retour
Chaque année, il est très attendu
Mais pourquoi donc ...tu nous manques tant ?
Les rayons du soleil réchauffent le sol, celui par lequel toute vie reprend...
Tes couleurs, les fleurs et les abeilles font des merveilles...
Mais tu es poursuivile sais-tu ?
L'été sera le bienvenu.....



Et, 1, 2, 3, les vasques sont là !



Fleurir la commune, embellir le village,
Planter des fleurs au passage,
Renouveler les bacs, changer de format,
Et voilà, des vasques sont là !

Elles sont plus imposantes que les précédents bacs, elles prennent de la hauteur, demandent aussi plus de fleurs !

Certes les changements perturbent toujours un peu, le paysage est modifié !.....

Les espaces seront encore aménagés... afin d'éviter le stationnement abusif des voitures à certains endroits...

Prenons le temps d'apprécier ces fleurs ...la saison passe bien trop vite !...

Si vous souhaitez donner votre avis sur cette nouvelle proposition de fleurissement, n'hésitez pas à faire un mail directement à la mairie ou bien mettez un mot dans la boîte aux lettres de la commune.



Incivilité, manque de respect



Le Conseil Municipal continue par petite touche à embellir notre village centre bourg, mais aussi certains endroits ciblés, comme la

fontaine de Saint Gall. Cette fontaine est devenue un lieu de rassemblement de notre jeunesse au même titre que l'abri bus de la salle Jeanne d'Arc.

Nous avons tous été jeunes et avons eu nos endroits de jeux et de rencontres. Mais pourquoi ce manque de respect des biens

d'autrui, qui plus est, ceux mis en place par la commune ?

En effet, nous avons constaté que les pierres du muret près de la fontaine ont été déplacées, les haies derrière cette même fontaine dégradées, mégots et débris laissés sur place... nous trouvons cela inacceptable. Nous lançons donc un appel aux parents, aux riverains, à plus de surveillance et de vigilance et peut être de dialogue, pour faire cesser ce type d'agissements.



Nos vergers



L'association des producteurs de fruits de Saverne et environs a organisé un cours de taille dans la commune de Thal-Marmoutier dont le maire Jean-Claude Distel s'est investi dans une opération de replantation d'arbres fruitiers hautes tiges pour garder une ceinture verte autour de son village.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres et non-membres de son association, M. Gnaedig a donné la parole à M. Distel afin de présenter l'opération vergers solidaires dont il est la cheville ouvrière au niveau de la communauté de communes de la région de Saverne. Cette opération consiste à subventionner à hauteur de 50 % la replantation d'arbres fruitiers hautes-tiges, de 70 % pour la replantation de haies refuges pour la faune et la flore et de 80 % pour la restauration et l'entretien des vergers hautes-tiges.



Plus de vingt personnes ont répondu à l'appel de l'association pour suivre ce cours de taille prodigué par Jean-Claude Schnell, moniteur arboricole émérite de Hattmatt. Il a débuté sur un pommier haute-tige où il a fallu supprimer quelques charpentières pour ouvrir l'arbre à la lumière du soleil afin de favoriser l'axe central. Le cours s'est poursuivi sur des formes de pommiers nains, appelés quenouilles, qui ont l'avantage d'avoir une mise à fruits plus rapide que le pommier haute ou demi-tige et qui ne nécessite pas d'échelle pour faire la cueillette. Puis le groupe s'est déplacé dans les vergers entourant la commune pour retailer des pommiers et

quetschiers, mirabelliers plantés ces dernières années.

Un rappel a aussi été fait sur l'importance du travail de la terre au pied de l'arbre, de l'emplacement idéal du tuteur en tenant compte des vents dominants, et surtout de la protection des arbres nouvellement plantés contre les chevreuils et autre animaux qui s'attaquent aux branches et aux écorces des arbres.

Les participants ont aussi pu constater que la plantation de poiriers dans ces terres n'est possible que si on demande au pépiniériste, à l'achat du sujet, un porte-greffe qui est adapté à ces sols argileux lourds.

Après trois heures enrichissantes en échanges passées sur le terrain, tout le monde s'est quitté et pourra adapter ces bonnes solutions à son verger.

Les ravageurs de nos vergers



Récemment s'est tenue dans notre commune une conférence intitulée : « La lutte contre les nouveaux ravageurs des vergers ». Une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation de l'association des producteurs de fruits de Saverne et environs.

Bernard Brion, président de l'association arboricole de Weyer, moniteur et éminent pomologue, orchestra les débats pendant plus de deux heures. Après avoir parlé des ravages occasionnés en 2014 par ce très petit insecte connu sous le nom de **drosophila Suzuki**, il présenta toute une série de pièges écologiques.

Certains s'achètent dans des commerces spécialisés et d'autres se fabriquent soi-même avec des bouteilles d'eau minérale en PVC.

Un autre fléau pourrait faire son apparition en Alsace cette année. Il s'agit du fameux **frelon asiatique**. Il est déjà présent en France mais n'a pas encore franchi la ligne bleue des Vosges. Ce prédateur se met en vol stationnaire devant le trou d'envol des ruches et attend le retour des abeilles butineuses pour les dépouiller de leur pollen.

Ces nouveaux prédateurs construisent leur nid au sommet d'un arbre et sont facilement détectables puisqu'ils peuvent avoir une circonférence de plusieurs mètres avec une population pouvant atteindre plus de 20 000 individus issus d'une seule reine.

Il évoqua aussi d'autres prédateurs comme **la punaise diabolique**, **la mouche de la noix** et de la cerise et quelques solutions pour les piéger.

Un autre phénomène qui risque de faire de gros dégâts dans nos vergers est la maladie à **virus de la Sharka** sur les fruits à noyaux qui est transmise au végétal par des piqûres de pucerons porteurs de cette maladie. Elle fait déjà des ravages en Lorraine et aux abords de l'Alsace Bossue.

Aucun remède pour la combattre, seul l'arrachage avec les racines de l'arbre contaminé en vient à bout. M. Brion expliqua qu'il est du ressort de chacun de piéger écologiquement ces nouveaux ravageurs pour en limiter les dégâts.



Drosophila Suzuki



Frelon asiatique



Punaise diabolique



Virus de la sharka





La journée de nettoyage de Printemps à Thal s'est tenue cette année le 21 avril. Comme d'habitude se sont des membres du Conseil municipal épaulés par Patrick Tanton qui se sont mobilisés pour chasser les déchets disséminés sur le ban communal. Malheureusement, il faut croire que c'est une habitude, c'est aux abords du village que l'on ramasse le plus de détrit... C'est à ces endroits que les personnes font preuve

d'incivilité, profitent de la sortie d'agglomération et surtout des bas-côtés de la départementale 218 pour se débarrasser de leurs ordures... Surprise, dès lundi, des citoyens malveillants, qui avaient probablement un temps de retard, n'ont eu aucun scrupule à «poser » d'imposants sacs poubelles aux abords de la route qui avaient été consciencieusement nettoyés la veille !!!

A propos de déchets sauvages :

Un décret publié au Journal officiel ce 27 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détrit sur la voie publique.

Alors que les faits d'abandon de détrit sur la voie publique étaient jusqu'ici punis de l'amende de 150 euros prévue pour les contraventions de la 2e classe, ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3e classe, soit 450 euros

Il est à noter par ailleurs que lorsque les agents du Smictom sont amenés à se déplacer pour constater un « dépôt sauvage » de déchets, dans les communes n'ayant pas de police municipale, un forfait d'intervention de 100 € est facturé à la personne ayant réalisé le dépôt.

Le Smictom rappelle que chaque foyer doit être équipé d'une poubelle d'ordures ménagères (orange) afin d'éliminer ses déchets conformément au code de l'environnement.

Le tarif d'une poubelle orange de 80 litres s'élève à 98 € par an pour 12 levées par an, et 4 € par levée supplémentaire. Ce tarif inclut la levée d'une poubelle de tri toutes les 2 semaines et l'accès aux déchèteries du Smictom (24 fois par an et présentation de la carte).

Le smictom a déménagé

La nouvelle adresse à compter du 21/05/15 est :
10 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 02 21 80
smictom@smictomdesaverne.fr

Horaire d'ouverture de la déchetterie

Lundi : 10 h à 12 h et 13 h à 18 h
Mardi, jeudi, vendredi : 13 h à 18 h
Mercredi : 13 h à 19 h
Samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h

AU REVOIR !



« Le 06 Octobre 2001, a été inauguré le centre d'hébergement situé 4 rue du couvent, à Thal-Marmoutier, dans une ancienne ferme restaurée, appartenant aux Petites Sœurs Franciscaines de Thal. A cette cérémonie étaient présents, Monsieur le sous-préfet et Monseigneur l'évêque de Strasbourg, les différents élus de la région et du département, Député, Président du Conseil Régional, Président du Conseil Général, Président de la Communauté des communes, le maire de Thal, ainsi que de très nombreux représentants du monde administratif, économique, religieux et associatif.

En 2011 nous avons fêté 10 ans de fonctionnement de la Maison Bethléem et émis le souhait d'une saine pérennité. Ce sera chose faite très certainement.....mais pas avec nous !

La vie est « mouvement », c'est aussi bien souvent « changement. »

Comme le rappelle une sainte pensée, il y a un temps pour tout, un temps pour pousser et un temps pour récolter. Un temps pour s'investir et un temps pour se libérer.

A l'orée de nos 80 ans, il était raisonnable de chercher un couple continuant cette tâche d'hébergement et d'accompagnement auprès de toutes les personnes en fragilité avec la société.

Nous l'avons trouvé et depuis un mois il est en activité dans ses nouvelles responsabilités avec enthousiasme et détermination.

Deux principes ont été les moteurs de l'action dans la Maison Bethléem :

- toujours rester une petite structure pour que l'aspect humain soit la première préoccupation des responsables

- nous souvenir que les petits ruisseaux faisant de grandes rivières, nous avons pu rencontrer, accueillir et accompagner plus de 400 personnes durant ce temps.

Nous ne voudrions pas partir sans exprimer notre gratitude à tous les habitants de Thal-Marmoutier et aux municipalités que nous avons fréquentés. L'acceptation de cet hébergement, le pluralisme des profils accueillis, les différences idéologiques ou religieuses, n'ont jamais suscité autre chose que la sympathie, la bienveillance, le respect des différences et même de l'aide matérielle d'un grand nombre d'habitants. Nous voulons souligner la générosité de l'actuelle municipalité, son ouverture d'esprit et la particulière amabilité de monsieur le maire. »

Merci et Paix et Joie.

Marie-Rose et Marcel Kany
96 rue du Général Leclerc
67440 Marmoutier



Projet intergénérationnel

De mon cœur à ma tête

Un garçon cherche à découvrir d'où viennent les émotions qui le submergent. Son aventure le mène au cœur de son cerveau, dans l'amygdale et le pousse à comprendre ce qui lui arrive lorsqu'il est chamboulé par tout et rien. Deux marionnettistes, illustratrices et chanteuses déploient l'environnement dans lequel évolue le personnage principal endossé par une marionnette. La scénographie est modulable, entre mécanismes et rouleaux de papiers où apparaissent des univers métaphoriques en lien avec la narration : parfois cerveau, la pluie qui tombe, une machine infernale ou encore l'intérieur du corps



Ce sont l'Espace Rohan et la maison de retraite, le « Home Saint Joseph » (EHPAD de l'Abrapa), qui se sont associés autour d'un projet artistique et pédagogique dans le cadre du festival « Mon mouton est un lion ». Les enfants inscrits à l'Accueil de loisirs Arc en ciel de Thal-Marmoutier et les personnes âgées ont ainsi travaillé sur la thématique des émotions, en lien avec le spectacle créé en 2014 par la Cie Rebonds d'Histoires : « De mon cœur à ma tête ». Cette rencontre entre séniors et enfants a eu lieu tout d'abord autour d'une séance d'atelier de pratique artistique, avec la comédienne Marie Michel en avril, puis lors de la représentation en juin, avec toute l'équipe du spectacle. Une belle opportunité pour les séniors de nouer des liens avec les enfants et les émotions furent grandes et perceptibles lors de ces rencontres, tant au niveau des personnes âgées que des enfants : Pour conclure, voici quelques réflexions d'enfants : « Depuis que je vous ai vu, j'ai l'émotion joie...J'ai bien aimé vous rencontrer...C'était trop bien... »



Fête des voisins



Dimanche 14 Juin 2015, les voisins de la rue Erlenhof se sont retrouvés dans la cour de la Famille SCHOTT. Une manière simple de se rencontrer de façon conviviale, de partager un bon moment, de rompre peut-être de l'isolement, ou de créer un sentiment d'appartenance à son quartier.

Elle a permis également de faire connaissance des voisins les plus proches.

La Fête des voisins, une invention française créée en 1999 et lancée en France en 2000 dans le but de lutter contre l'individualisme et la solitude dans les grandes villes.

Un moment de convivialité, un repas partagé, la solidarité... Un grand merci aux organisateurs de cette première édition !

NAP on continue



« L'autre soir, Guillaume a eu une très bonne idée !! Il nous a proposé de visiter l'église de Thal-Marmoutier et plus particulièrement de nous faire découvrir l'orgue » Emmanuelle et Françoise ont accompagné Guillaume avec les enfants "NAP" et les enfants "PERI".

Très beau moment de partage entre l'intervenant

et les enfants et de découverte du patrimoine pour d'autres. Guillaume a joué un morceau à l'orgue et les enfants étaient fascinés par cet instrument à vent méconnu par bon nombre d'entre eux.



Après une première année difficile, mais plutôt positive, puisque les enfants du RPI Haegothal ont pu bénéficier de 260 heures d'activités dans des domaines aussi riches que variés. Malgré des propositions de changement qui auraient entraîné une organisation beaucoup plus complexe et une augmentation non négligeable du coût de fonctionnement, un nouveau projet a été élaboré pour la rentrée de septembre qui s'appuie sur le vécu de cette année. Les élèves pourront continuer à pratiquer l'aïkido, des activités de création avec Pascale et Hélène, chanter et s'initier à la musique avec Guillaume. L'équipe des bénévoles de la bibliothèque accueillera à nouveau un groupe « décoration de Noël ». Au rang des nouveautés, ils pourront choisir de se lancer dans les arts du cirque, découvrir des activités informatiques et probablement croiser le fer en escrime.



En conséquence un Projet Educatif Territorial a été déposé à l'Inspection Académique de Strasbourg pour validation. (Plus d'informations sont disponibles sur le site de : www//Thal-Marmoutier). Il ne reste plus qu'à rêver d'une réelle coopération avec la ComCom qui a la compétence péri scolaire, mais aussi avec l'Education Nationale, car en l'état actuel, avec le SIVU, ce sont trois entités aux modes de fonctionnement bien différents qui s'occupent des mêmes enfants...



Une journée marche!



Le lundi 18 mai, les élèves de CP de Thal accompagné de leurs copains de Gottenhouse ont participé à la marche populaire scolaire organisée par les marcheurs du Haut-Barr. Ils ont cheminé sur les hauteurs de Saverne sur un circuit de neuf kilomètres.

Au cours de la balade, ils ont apprécié les richesses de la nature, en même temps qu'ils ont retrouvé quelques traces du passé : ce fut notamment le cas avec le château du Grand-Geroldseck, de la célèbre tour du télégraphe de Chappe qui faisait partie de la ligne télégraphique qui reliait Paris à Strasbourg jusqu'en 1852, ainsi que le château du Haut-Barr. La balade fut aussi l'occasion de goûter aux joies du pique-nique par un temps splendide ! Le CP.

Approchant



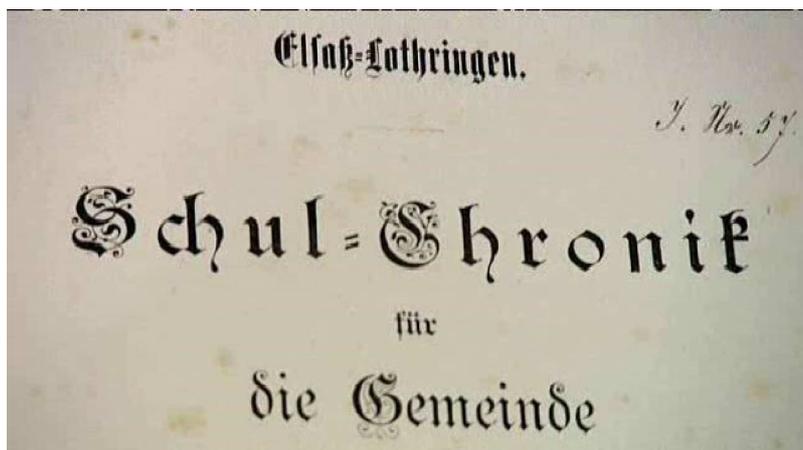
Quand tous les élèves du RPI et leurs enseignants, sous la direction de Christine l'intervenante en musique, ont invité parents et proches à l'opéra et au voyage à travers les contes, l'ambiance était chaude, l'autre soir à la salle Jeanne d'Arc. En effet, le thème retenu cette année a fait encore monter d'un cran cette ambiance quand il s'agissait d'aller sur PARIS, objectif des classes de Haegen, déplacement malheureusement avorté suite aux tragiques incidents qui ont eu lieu en janvier. Mais le fait de pousser la chansonnette sur les Champs Elysées et d'inviter le public à danser, a sans aucun doute permis d'atténuer la

déception, surtout qu'au courant de cette semaine ils se déplaceront dans les Vosges pour une semaine multi-sportive.

Evidemment une fête n'est réussie que si elle se termine autour d'une table. C'est alors qu'une équipe motivée de parents s'est retrouvée au four et au moulin pour servir tartes flambées, pizzas, le tout accompagnés d'une variété de rafraîchissements.



Il y a 100 ans ..."Schulchroniken"



Les chroniques scolaires furent introduites en 1893, suite à un décret de l'empereur allemand Guillaume II. Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle, rattachés au Reich depuis 1871. Dans les villages c'était l'instituteur ou le directeur d'école qui avait la tâche de les rédiger dans des cahiers noirs de 200 pages, d'environ 30 centimètres de haut sur 20 de large. A l'intérieur, la date est souvent notée dans la marge, le texte est rédigé en caractères gothiques et en allemand.

Près de 3.500 "Schulchroniken" auraient été rédigées par les instituteurs alsaciens et mosellans entre 1893 et 1918. Ces chroniques sont précieuses, car elles permettent de retracer les faits marquants de cette période.

Ci-dessous traduction et extraits des chroniques de l'école du village de l'année 1915 :

« L'année scolaire de 1914-1915 comptait 41 garçons et 26 filles à Thal et 20 élèves à St Gall, soit 97 élèves en tout. Après les vacances d'été 1914, particulièrement longues, du 7 au 30 août et du 11 septembre au 21 octobre, puisque les enfants devaient aider aux moissons et aux récoltes. L'hiver et le printemps 1915 se passèrent comme dans les autres villages d'Alsace.



La rentrée scolaire eut lieu le 13 avril 1915. 14 nouveaux élèves firent leur entrée à Thal et St Gall, 9 quittèrent l'école, ce qui fait un total de 102 élèves répartis sur trois classes.

Le 18 mai 1915, on compte 3 morts à la guerre dans la commune et le 20 mai, le nombre de blessés depuis le début de la guerre s'élève à 8.



A partir du 13 juillet, Maître Hebeisen, l'instituteur de Thal, remplace à Reinhardsmunster par demi-journées Maître Lirot qui est mobilisé. La maîtresse des filles, Melle Hommel est en congé de maladie jusqu'au 1^{er} août.

A partir du 26 juillet, vacances pour les moissons : La récolte de blé et de seigle est satisfaisante.

Le 3 août, par ordre du Conseil Fédéral du 26.6.1915, toutes les céréales qui sont battues, doivent être déclarées en mairie, en quantité, heure et endroit de battage. Les anciens tickets de pain sont valables jusqu'au 15.8.1915. Ceux-ci furent mis en service le 29.3.1915. Après cette date, chaque soutien de famille aura droit par semaine à 1387 gr de farine ou 1850 gr de pain avec un rajout de 10% de farine de pommes de terre. Une personne seule aura 240 gr de farine ou un ticket autre pour 200gr (exactement 198 gr).

On apprend que le 14 août 1915 Lorentz Adam est mort près de Kernau en Russie suite à une blessure par balle à la tête.

Les vacances d'automne furent rallongées de 8 jours. Elles durent du 11 septembre au 25 octobre. Par manque de main d'œuvre, la récolte de pommes de terre prit du retard. Il n'y a pas d'autres mentions avant janvier 1916. »

Infos en vrac

Infos aux habitants par courriel :

Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leurs coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Congés d'été :



La mairie sera fermée du **13 au 18 juillet inclus.**

...et du **1er août au 08 août inclus.**

Pensez à anticiper vos demandes de cartes d'identité ou d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) !

En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou MM. les adjoints.

Rappel des heures d'ouverture du Bureau de la Mairie.

Lundi 18 h à 20 h Jeudi 14 h à 18 h

L'ASC BROTSCH invite à son 15^{ème} marché aux puces le dimanche 12 juillet 2015.

A cette occasion, la circulation et le stationnement de tous véhicules, autres que ceux des services de sécurité et d'incendie sont interdits à partir de 5 heures :

Rue du Mosselbach entre les maisons n° 2 à n° 32 inclus

Rue des Tilleuls entre les maisons n° 4 à n° 36 (maison forestière) inclus

L'accès par la rue des bergers est interdit

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont invités à effectuer les formalités d'inscription en mairie.

Passeport-Rappel

Depuis le 9 juin 2009, les demandes de passeports sont à déposer dans les mairies des « grandes communes » disposant de l'équipement « biométrique ».

Cours de cuisine :



Les personnes intéressées par les cours de cuisine peuvent s'inscrire en mairie. Dans une ambiance conviviale et évidemment gastronomique, ces séances auront lieu les premiers mardis du mois dans la cuisine de la salle Jeanne d'Arc à 18h30.

Vacances pour les Jeunes :

Si tu as peur de t'ennuyer cet été, contacte le

RAJ : une adresse internet utile :

www.reseau-animation-jeunes.org

et pour les plus jeunes pensez Arc en Ciel :

à Thal en juillet : 03 88 02 48 55

ou sur le site de la Com Com :

www.cc-saverne.fr



 : Mairie de Thal-Marmoutier – 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

 : 03.88.91.20.87 -  : 03.88.91.20.87 -

@ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale-année 2015



L'octroi d'une subvention pour la plantation d'arbres fruitiers hautes-tiges sur l'ensemble du ban communal de Thal-Marmoutier est reconduit pour 2015. Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées sont priées de contacter la mairie.

Carte Grise



Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, la demande d'un nouveau certificat d'immatriculation (carte grise) peut se faire sans se déplacer en préfecture : <http://www.carte-grise.org/>

Vous trouverez à l'adresse ci-dessous une liste de pièces justificatives acceptées par l'Administration : http://www.carte-grise.org/liste_pieces_justificatif_domicile.htm

Si le règlement des taxes d'immatriculation est erroné, alors le dossier est refusé et le délai de traitement est ainsi allongé. C'est pourquoi **il est recommandé d'utiliser le simulateur en ligne avant d'envoyer le dossier** : http://www.carte-grise.org/calcul_cout_carte_grise.php

A vos agendas

Don du sang	16 juillet
Choucroute	19 octobre
Salon des vins et de la gastronomie	13 14 15 novembre
Vente de Noël de la Gungelstüb	29 novembre
Gérard Leser : rites coutumes et croyances de Noël en Alsace	
Conférence « De l'avent au 6 janvier »	4 décembre
Elections régionales	6 et 13 décembre 2015



Vivre Ensemble en harmonie

Tondeuse, déchets de jardins :



L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdite à proximité des zones habitées aux périodes suivantes :

Samedi entre 12 h et 14 h
Dimanche et jours fériés toute la journée.

Il est également rappelé que le Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets, incluant les déchets de jardins et végétaux (article 84 RSD)



Propreté canine :



MERCI POUR VOTRE CIVISME !

Il est rappelé aux propriétaires de chiens, qu'il est interdit de laisser divaguer leur compagnon sur la voie publique et de veiller à ce qu'ils ne souillent pas les lieux publics de leurs déjections...surtout si cela se produit aux abords de l'école.

 : Mairie de Thal-Marmoutier – 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

 : 03.88.91.20.87 -  : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



Feu de la St Jean

